**"Un déploiement en retard en Bretagne dont le Morbihan. Pourquoi une zone blanche en Presqu'ile Rhuys ?"**

<https://www.ariase.com/box/carte-fibre-optique>

MOTION PRESENTEE A MONSIEUR LE PRESIDENT DU CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE  02/09/2021

Déploiement du réseau THD Bretagne sur la presqu’île de Rhuys et au sein de la communauté d’agglomération Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération.

Le projet « Bretagne Très Haut Débit », dont l’objectif est d’apporter le très haut débit à travers la fibre optique à 100 % des foyers bretons a été lancé dès 2006 et mis en œuvre à partir de 2014. Il bénéficie d’une subvention importante de l’Etat pour atteindre cet objectif.

Cet enjeu est stratégique autant pour les entreprises que pour tous les citoyens qui sont appelés chaque jour à utiliser les solutions numériques et décentralisées pour simplifier et accélérer les procédures administratives, avec un impact important de réduction des déplacements et de leur empreinte environnementale.

Cette exigence de modifier les usages de communication est aussi fondamentale pour l’emploi, bien sûr des entreprises, mais aussi pour les TPE et les entreprises unipersonnelles dont les capacités de communication à haut débit sont essentielles pour décider de leur création et ensuite de l’efficacité de leur travail (architectes, experts-comptables, consultants, notaires, avocats…).

Force est de constater qu’en juillet 2021 cet objectif est loin d’être atteint sur la presqu’île de Rhuys et au sein de la GMVA contrairement à d’autres territoires bretons et surtout nationaux où ces stratégies ont été développées à des niveaux (communautés de communes) plus proches des territoires.

Seules quelques entreprises bénéficient déjà de la fibre sur la presqu’île, mais très peu de foyers bretons (environ 25% prévus à l’horizon 2022, et à l’horizon 2024-27 pour les autres…).

Cette situation est profondément anormale pour les foyers bretons au moment du développement des procédures dématérialisées dans la vie quotidienne de chacun, du télétravail accéléré par la crise sanitaire et du déplacement observé des zones urbaines vers les zones rurales. Le manque de préparation et d’anticipation nuit fortement à l’ensemble des foyers bretons de la presqu’île de Rhuys, qu’ils soient permanents, alternés ou secondaires.

Le Plan de relance de l’économie française mis en œuvre par le gouvernement depuis plusieurs mois et les Contrats de Plan Etat-Région qui doivent être signés d’ici fin 2021 offrent des occasions de mobiliser les financements, à explorer également au niveau européen, et d’accélérer très significativement le déploiement des infrastructures, notamment en réduisant les effets du morcellement entre les phases 2 et 3 qui est inefficace tant d’un point de vue opérationnel que pour les nuisances d’un chantier continu pour les riverains.

Nous demandons à la Région Bretagne de mobiliser ces financements et de déléguer à une échelle territoriale plus fine le déploiement de ces infrastructures suivant un calendrier réaliste et connu de tous pour permettre à ces territoires de s’organiser économiquement, socialement tout en réduisant leur empreinte environnementale.

amisdesaintgildas@gmail.com

<https://www.amis-de-st-gildas.fr/>